

LES RÉUNIONS DES MEMBRES DE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LES CÉRÉALES

Question n° 258—M. Burton:

1. Depuis le 1^{er} juin 1969, combien de fois se sont réunis les membres de l'Accord international sur les céréales?

2. Quels pays membres ont participé à chacune de ces réunions?

3. Quels ont été les sujets discutés à chacune de ces réunions et quels ont été les résultats de ces discussions?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Les membres du Conseil international du blé se sont réunis à Londres du 23 au 27 juin. Les réunions du Comité de la revision des prix du Conseil international du blé ont eu lieu les 24 et 25 septembre. Les exportateurs ont tenu des réunions dans les villes ci-après: Washington—les 10 et 11 juillet, Londres—les 1^{er} et 2 août, Londres—du 10 au 13 août, Washington—les 10 et 11 septembre, Londres—du 7 au 13 septembre, Winnipeg—les 16 et 17 septembre, Bruxelles—les 2 et 3 octobre, Buenos Aires—du 27 octobre au 1^{er} novembre.

2. Tous les membres de l'Accord international sur les céréales ont participé aux réunions du Conseil international du blé. Le Comité de la revision des prix pour 1969-1970 est composé des membres suivants: Canada, Argentine, Australie, CEE, Inde, Japon, Afrique du Sud, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis. Des représentants du Canada, de l'Argentine, de l'Australie, de la CEE et des États-Unis ont assisté aux réunions d'exportateurs.

3. Les rencontres des exportateurs n'ont pu empêcher le fléchissement des prix en juillet et en août mais c'est grâce à elles que les prix se sont stabilisés de façon sensible depuis la mi-septembre. Les discussions ont permis aux exportateurs de se renseigner davantage sur les problèmes que la fixation des prix pose à chacun d'eux. Tous espèrent que la stabilisation actuelle des prix se poursuivra. Les réunions du Conseil international du blé et du Comité de revision des prix ont, en outre, permis aux exportateurs de veiller à l'administration de l'Accord international sur les céréales et de faire connaître aux importateurs les résultats de ces réunions.

LE PROJET D'IMMEUBLE FÉDÉRAL À BRIDGEWATER (N.-É.)

Question n° 308—M. Crouse:

1. Le ministère des Travaux publics projette-t-il de construire un édifice public fédéral dans la ville de Bridgewater, en Nouvelle-Écosse?

2. A-t-on choisi l'emplacement d'un édifice public fédéral à Bridgewater, et dans l'affirmative, quelle en est la surface?

3. Quelle est la somme totale affectée à ce projet?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. Oui.

2. Non.

3. Les fonds affectés à ce projet dans le Budget principal des dépenses de 1969-1970 se chiffrent à \$400,000.

LES EFFECTIFS DU MINISTÈRE DES POSTES

Question n° 329—M. Coates:

1. A combien s'élevaient les effectifs du ministère des Postes le 25 juin 1968 et à combien s'élèvent-ils actuellement?

2. Quel était le total des traitements et des salaires au gouvernement fédéral a) le 1^{er} avril 1968 et, b) le 1^{er} avril 1969?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et ministre des Communications): 1. Juin 1948—48,800; 31 octobre 1969—48,491.

2. 1967-68 1968-69

Des crédits parlementaires	\$201,882,000	\$239,140,000
Des recettes des postes	39,483,000	47,167,000
Total	\$241,365,000	\$286,307,000

L'USAGE DE PHOSPHATES DANS LA COMPOSITION DES DÉTERSIFS

Question n° 332—M. Harding:

1. Le gouvernement envisage-t-il d'interdire l'usage de phosphates dans la composition des détersifs?

2. Quelle somme a-t-on affectée à la recherche sur cette question?

3. Y a-t-il eu des études, mémoires ou rapports à ce sujet?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Non. Cependant, des fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en qualité de membres des Conseils consultatifs sur la pollution des lacs Erié et Ontario et du Saint-Laurent, se sont associés aux propositions faites par ces conseils dans leur récent rapport à la Commission mixte internationale qui énonçait:

Qu'un programme de surveillance des phosphores soit appliqué dans les bassins de drainage des lacs Erié et Ontario, en vue de réduire les effets défavorables d'une croissance biologique excessive sur la qualité et l'utilisation de l'eau.

2. Données non disponibles.

3. Oui. Le rapport récent, établi par les Conseils sur la pollution de l'eau, et adressé à la Commission mixte internationale, a pour titre: «Pollution des lacs Erié et Ontario et de la section internationale du fleuve Saint-Laurent».